

Extrait de la Charte **«Écriture d'Histoire de vie»**

Intro :

Les personnes qui écrivent le livre de leur vie y voient parfois une forme de thérapie : écrire la page... pour la tourner enfin ; prendre du recul. Certains se racontent sans fard ni complaisance, d'autres se plaisent la réécrire telle qu'ils auraient voulu la vivre, comme pour conjurer un sort indélicat.... Ou tout simplement trouver le plaisir de passionner votre famille en quête de racines.

Certains éprouveront le besoin de livrer leur ouvrage au plus grand nombre, espérant que pour l'un ou l'autre, il sera un soutien, ou qu'ils recevront une réponse à leur «bouteille à la mer».... Et d'autres encore, écriront jalousement, pour leurs proches... ou tout simplement pour eux...

L'essentiel est que l'acte d'écrire, de raconter, porte ses racines en vous et que germe un fruit utile et bienfaisant...

Vous pouvez réinventer votre vie, je ne vérifie pas l'information: je ne suis ni documentaliste, ni historienne. Cela signifie que les informations doivent toutes venir de vous ! D'un bout à l'autre de l'histoire, ce sont bien vos propos, vos descriptions, vos souvenirs... qui se retrouvent dans l'ouvrage final !

I. Déontologie



La participation d'Arti'Plume aux histoires de vie de ses clients est un lien courtois de narration: nous nous réservons donc le droit de refuser la rédaction de documents contraires à notre «Jiminy-Criquet», sans avoir à argumenter notre décision.

En conséquence:

Arti' ne prête pas sa Plume pour des rédactions à caractère illégal, ségrégateur, diffamatoire, haineux, grossier, ou licencieux (immoral, érotique, pornographique). Si de telles parties doivent être décrites dans un ouvrage, (roman ou histoire de vie), il sera du choix du client de trouver un autre narrateur pour ces scènes, ou d'accepter de les traduire d'une façon saine.

De la même façon, Arti'Plume n'écrit pas pour apporter de l'eau au moulin de la critique (*au sens péjoratif du terme*), ni pour devenir parti dans un règlement de comptes familial ou social. —*Si l'on joue le jeu, on peut alors découvrir que d'autres formes de critiques sont tout aussi constructives et que, bien souvent, la narration d'un fait, même difficile, vécue avec l'effort du recul ou la concession d'un autre regard, peut être très saine pour guérir du mal qui a été subi.*—

II. Confidentialité

Arti'Plume est soumis au secret professionnel et il est évident que toute confiance faite par l'un des intervenants, mais qu'il ne souhaiterait pas voir apparaître dans l'ouvrage, relèvera de cette clause de confidentialité.

C'est pourquoi, si Arti'Plume s'engage à conserver un double des échanges courriel et des textes travaillés avec son client jusqu'à l'édition de son ouvrage, afin de pallier aux éventuelles remises en questions possibles sur certains aspects de la correction, elle s'engage tout aussi fermement (sauf accord contractuel contraire) à détruire toute trace de ses échanges et travaux au-delà du délai maximum de six mois et un jour après la fin du contrat, (et cela, même si l'édition n'est pas encore réalisée). Il incombe donc au client d'être vigilant sur la sauvegarde personnelle de ses textes, ainsi que des échanges et travaux d'Arti'Plume pour son compte.